

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**DÉLIBÉRATION n° 2015/10/27-08**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 octobre 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les statuts d'Aix-Marseille Université,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Présentation GBCP : définition des recettes fléchées**

Le conseil d'administration approuve les différentes catégories de recettes fléchées comme présentées dans le document annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée par 20 voix pour et 4 abstentions.**

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 27 octobre 2015

  
Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université



**PRESENTATION DES RECETTES  
FLECHEES  
BP 2016**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 OCTOBRE  
2015**

# **SOMMAIRE**

**INTRODUCTION**

**DEFINITION DES RECETTES FLECHEES**

**REFLEXION SUR LES CRITERES**

**PROPOSITION DE RECETTES FLECHEES**

## INTRODUCTION

- ⊙ Le terme « recettes » est pris dans son sens budgétaire : ensemble des moyens assurant la couverture des « dépenses ».
- ⊙ Elles correspondent aux encaissements rapprochés à un titre de recette.
- ⊙ Les recettes sont inscrites au tableau des autorisations budgétaires.
- ⊙ Leur montant prévu au budget a un caractère évaluatif.
- ⊙ D'origines variées, les recettes d'un organisme peuvent provenir :
  - ✓ de l'Etat (subvention pour charge de service public, dotation en fonds propres et autres subventions de l'Etat) ;
  - ✓ d'un tiers autre que l'Etat (subvention, dons et legs, mécénat, activité commerciale, etc.).

## DEFINITION DES RECETTES FLECHEES

- ⊙ Il existe deux catégories de recettes au sein du budget : les recettes globalisées et les recettes fléchées.
- ⊙ Par principe, les recettes sont globalisées, ce qui signifie qu'elles n'ont pas d'utilisation prédéterminée.  
Exemples : la subvention pour charges de service public, les autres subventions publiques et dotations de l'État sans destination spécifique et la plupart des ressources propres.
- ⊙ Par exception, les recettes peuvent être fléchées.
- ⊙ Dans ce cas, leur utilisation est prédéterminée et elles sont destinées à la réalisation de certaines natures de dépenses bien identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement. Elles sont liées des AE et des CP et ne peuvent faire l'objet d'aucune autre utilisation.
- ⊙ Cette définition doit être distinguée du « fléchage interne » de certaines ressources pour financer des projets ou des types de dépenses, décisions qui relèvent de choix de gestion de l'établissement.
- ⊙ La qualification de recette globalisée ou fléchée s'opère dès la constitution du budget, et peut dès lors faire l'objet du suivi budgétaire correspondant.

## REFLEXION SUR LES CRITERES

### QUESTIONS A SE POSER

- ⊙ Le contrat signé est-il déséquilibré, à savoir génère-t-il un décalage de trésorerie entre deux exercices ? Et aura-t-il un impact sur l'équilibre budgétaire et le solde de trésorerie : besoin de financement en cours de contrat ?
- ⊙ Le volume financier est-il significatif pour l'établissement ?
- ⊙ L'opération représente-elle un enjeu pour l'établissement (partenaire spécifique, nature d'opération,...) ?
- ⊙ Un justificatif financier doit-il être produit?

### CONTRAINTES

- ⊙ Suivi pluriannuel à effectuer opération par opération sur ces recettes fléchées, avec affectation des dépenses correspondantes

## PROPOSITION DE RECETTES FLECHEES



### PLAN CAMPUS

- ⊙ Plan Campus Luminy : opérations ANR, PPP,...
- ⊙ Plan Campus Aix : opérations ANR, PPP,...

### AMIDEX (dont LABEX)

### RECHERCHE (dont EQUIPEX)

- ⊙ Contrats pluriannuels supérieurs à 1M€

### PATRIMOINE

- ⊙ Opérations CPER (pas de seuil minimum)

### AUTRES PROJETS

- ⊙ Financements européens supérieurs à 1 M€ : ERASMUS,...

**TABLEAU 8**  
**Opérations liées aux recettes fléchées**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)</b>					
<b>Recettes fléchées (b)</b>	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés					
Recettes propres fléchées					
<b>Dépenses sur recettes fléchées CP (c)</b>	-	-	-	-	-
Personnel					
AE=CP					
Fonctionnement					
AE					
CP					
Intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE					
CP					
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	-	-	-	-	-



**Tableau 2**  
**Autorisations budgétaires**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire \*

Dépenses			Recettes	
	Montants		Montants	
	AE	CP		
<b>Personnel</b>				<b>Recettes globalisées</b>
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>				Subvention pour charges de service public
				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
<b>Fonctionnement et intervention</b>				Autres financements publics
				Recettes propres
				<b>Recettes fléchées **</b>
				Financements de l'Etat fléchés
<b>Investissement</b>				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
le cas échéant, sur autorisation du contrôleur budgétaire, une ou plusieurs enveloppes* destinées à des contrats de recherche :				
personnel				
fonctionnement				
investissement				
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>	<b>D1 = C-B</b>		<b>D2 = B-C</b>	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>

## ANNEXE : liste des recettes fléchées

Cette liste correspond aux financements connus à ce jour, et sera actualisée, périodiquement, lors des budgets rectificatifs de l'année.

Structure	CF	Financier	Projet	éOTP	Date de début	Date de fin	Montant subvention
LAM	9801U143	EUROPE	ERC / EARLY	EARLY801/U143/EU11RAHRXX	01/04/2011	31/03/2016	2 478 615
DRV	9800ADDP	EQUIPEX STE GENCI	EQUIPEX@MESO	EQUIP800/IDEX/EQ11RAHRXX	22/02/2011	22/10/2019	1 042 627
CRMBM	9802U204	ANR	EQUIPEX 7 TAMI	7TAMI802/U204/AN12RAHRIA	01/07/2012	31/12/2019	8 000 000
CRMBM	9802U204	ANR	FLI	FLI01802/U204/AN12RAHRIA	01/07/2012	31/12/2019	1 210 000
INT	9802U213	ANR	FLI	FLI02802/U213/AN12RAHRIA	01/07/2012	31/12/2019	1 932 000
LSIS	9803U109	CDC	MAGE	MAGEL803/U109/MA12RAHRXX	01/04/2012	31/03/2016	1 050 124
LCE	9801U137	CEA	EQUIPEX NANOI	NANOI801/U137/EQ12RAHRXX	22/02/2011	31/12/2019	13 646 485
IM2NP EQ3	9803U129	CDC	MAGE	MAGEI803/U129/MA12RAHRXX	01/04/2012	31/03/2016	2 205 541
CLEO	9801U329	ANR	EQUIPEX DILOH	DILOH801/U329/EQ12RAHRXX	17/03/2012	31/12/2019	7 744 000
CEREGE	9803U113	ANR	EQUIPEX ASTER	EQUIP803/U113/AN11RAHRXX	22/02/2011	31/12/2019	3 398 982
<b>SOUS-TOTAL RECHERCHE</b>							<b>42 708 374</b>

Structure	CF	Financier	Projet	éOTP	Date de début	Date de fin	Montant subvention
AIX	9030AD	Intérêts de la dotation	PPP Quartier des facultés	PPP1X030/ADXX/AN15AVTPXX			
AIX	9030AD	Intérêts de la dotation	Rénovation des amphis UFR Droit	AMPHI030/ADXX/AN15AVTPXX			2 800 000
AIX	9030AD	Intérêts de la dotation	Eco Campus Pauliane	Éotp à créer			
LUMINY	9040AD	ANR	Technosport Luminy (Gymnase)	GYMNA040/ADXX/AN12RATPXX			8 814 000
LUMINY	9040AD	ANR	Luminy - Travaux préparatoires au Cœur de campus (désamiantage Hexagone)	DESAM040/ADXX/AN14AVTPXX			2 500 000
LUMINY	9040AD	Intérêts de la dotation	PPP Océanomed 2	PPPOC040/ADXX/AN13CVTPXX			6 500 000
LUMINY	9040AD	ANR	Luminy aménagements extérieurs - 2è tranche (BHNS)	AMEX2040/ADXX/AN13RATPXX			4 500 000
LUMINY	9040AD	ANR	Technoforme	TECHN040/ADXX/AN15AVTPXX			2 000 000
LUMINY	9040AD	Intérêts de la dotation	PPP Campus Luminy 2017	Éotp à créer			
<b>SOUS-TOTAL PLAN CAMPUS</b>							<b>27 114 000</b>
Structure	CF	Financier	Projet	éOTP	Date de début	Date de fin	Montant subvention
IUFM	9330AD	EUROPE	Programme ERAMUS MUNDUS	ERASM330/ADXX/EU12RAHRXX	15/07/2012	14/07/2016	2 524 250
TETHYS	9470TE	EUROPE	Hermes Development of a Higher and Research Area between Europe and Middle East	HERME470/TEXX/EU13CVTIXX	15/07/2013	14/07/2017	2 998 075
<b>SOUS-TOTAL AUTRES PROJETS</b>							<b>5 522 325</b>
<b>SOUS-TOTAL AMIDEX</b>							<b>25 600 000</b>

Structure	CF	Financier	Projet	éOTP	Date de début	Date de fin	Montant subvention
Patrimoine	9020GP	CD 13/CR PACA/CPA/Etat	Bâtiment pédagogique IUT				1 644 694
Patrimoine	9020GP	VM/Etat/CR PACA	Bâtiment pédagogique Timone				9 000 000
Patrimoine	9020GP	VM/Etat/CR PACA/CD 13/FEDER	CERIMED				11 600 000
Patrimoine	9020GP	Etat/ANR/CNRS /CR PACA/CD 13/FEDER/VM	Développement des Formations et de la Recherche				13 175 050
Patrimoine	9020GP	Etat/CPA/FEDE R/CR PACA/CD 13	Extension Schuman				13 900 000
Patrimoine	9020GP	Etat/CD 13/ CR PACA/CPA	MEGA				8 600 000
Patrimoine	9020GP	Etat/IRD/CR PACA/CD 13/FEDER/VM	OCEANOMED (Feder équipement inclus)				16 545 000
Patrimoine	9020GP	VM/Etat/CR PACA	Plaine Sportive				5 450 000
Patrimoine	9020GP	VM/Etat	Pôle Arts				6 700 000
Patrimoine	9020GP	Etat/CNRS/CR PACA/FEDER/V M	NEUROSCIENCES 2ème CPER				6 450 000
<b>SOUS-TOTAL PATRIMOINE (CPER)</b>							<b>93 064 744</b>
<b>TOTAL RECETTES FLECHES</b>							<b>194 009 443</b>